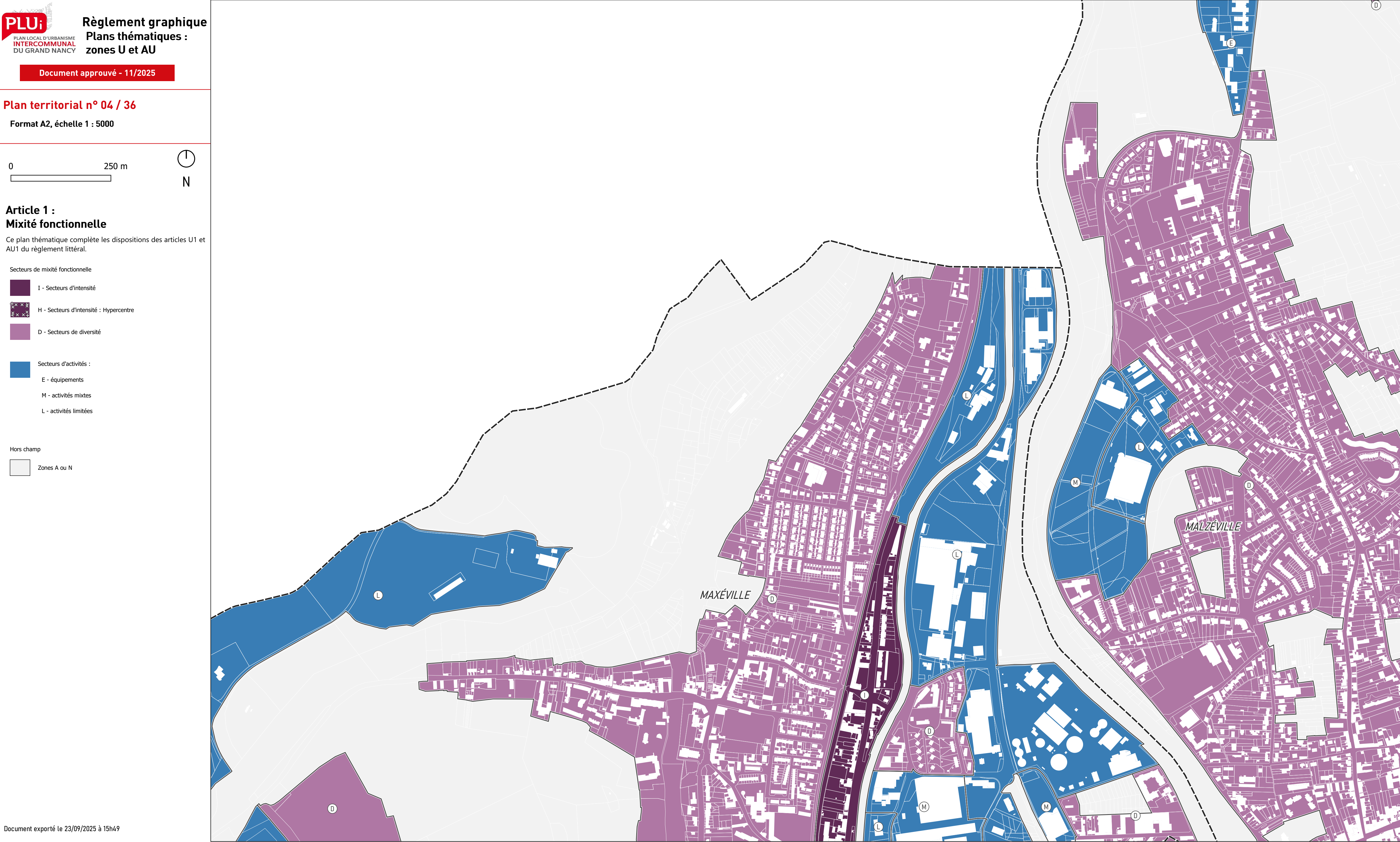




Article 2 : Mixité sociale

Ce plan thématique complète les dispositions des articles U2 et AU2 du règlement littéral.

Secteurs de mixité sociale

- DSB - Diffus + seuil de déclenchement bas
- DSH - Diffus + seuil de déclenchement haut

Autres dispositions

- SSM - Servitudes de mixité sociale majorée
- SP - Sites de projet (OAP, ZAC ou autre)

- 
- NR - Secteurs non réglementés

-  Exonération : bandes de 300 mètres depuis les périmètres des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville

Hors champ

- ☐ Zones A ou N

